



Communiqué de presse

110/21

Montreuil, le 7 octobre 2021

Olivier Véran juge la grève comme un loisir, aura-t-il le loisir de dénoncer le coup de force des quelques médecins du SAMU ?

Alors que le ministre de la Santé estimait il y a quelques semaines que les agents hospitaliers n'auraient bientôt plus le loisir de faire grève, stigmatisant ainsi celles et ceux qui n'ont que ce mode d'action pour défendre leur profession et qui respectent pourtant les règles de notre démocratie, il reste silencieux face aux méthodes utilisées par certains médecins des SAMU.

La CGT Santé et Action Sociale dénonce le coup de force de ces médecins qui se sont autorisés à utiliser les moyens publics que sont les véhicules du SAMU pour manifester. Que dirait-on si la CGT avait fait la même chose ?

Au final, ce sont plus de 20 véhicules et équipes qui se sont trouvés mobilisés sur cette action sauvage, alors même que certains SAMU se trouvent confrontés au manque de moyens matériels.

De plus, une trentaine de médecins ont ainsi délibérément quitté leurs fonctions, alors que le manque de moyens humains est criant, que les régulations débordent d'appels et que sur certains sites, des équipages SMUR ne peuvent plus être médicalisés H24 et 7j/7.

Cette action n'aurait pas dû avoir lieu. Ses initiateurs ont fragilisé l'offre de secours et sciemment mis en danger certains professionnels du SAMU embarqués dans le cadre d'un mouvement illégal car sans dépôt de préavis de grève et sans aucune déclaration en Préfecture.

La CGT Santé et Action Sociale dénonce ces pratiques et en appelle à un vrai débat enfin serein entre les acteurs des secours et des soins, à la mise en avant prioritaire de l'intérêt général au profit des patients.